Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 495

Artikel: XLVe Congrès de la Fédération abolitionniste internationale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262604

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

QUELQUES UNS DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE



Cliché Mour Mme F. PLAMINKOWA. sénateur (Tchécoslovaquie) Vice-présidente



Mme MALATERRE-SELLIER (France) Vice-présidente



Cliché Mouv Mme Anna SZELAGOWSKA (Pologne)



Mile Marcelle RENSON, avocate (Belgigue)

magnifique occasion de propagande qui puisse être rêvée. Le vote des femmes cesse d'être une ridicule et lointaine abstraction pour deêtre rèvée. Le vote des femmes cesse d'être une ridicule et lointaine abstraction pour devenir une réalité avec laquelle il faut compter, un fait sur lequel on devra se prononcer; il prend ainsi pied dans la vie politique, il est quelque chose par lui-même, et la propagande en sa faveur revêt une tout autre allure que celle que l'on bornerait à une démonstration sans valeur légale, comme une pétition par exemple. Or si en 1928-29 la pétition suffragiste fédérale, pourtant sans but immédiat, sans réalisation pratique prochaine, avait recueilli 6.500 signatures masculines et 15.700 signatures masculines et 15.700 signatures monte et al l'Association genevoise par son Comité unanime n'a pas été sans éveiller certaines inquétudes « Le moment est mal choisi...» ont répété à l'envi plusieurs membres, motivant leur pessimisme par la vague de réaction antidémocratique qui souffle sur notre pays, par l'indifférence ou l'hostilité de la jeunesse, par l'incritude de la situation politique, par les préoccupations économiques absorbantes de l'heure, par le découragement général... Loin de nous la pensée de voiler de rose notre horizon sombre au moyen d'un optimisme béat et faux.. Car c'est au contraire parce que le poids des

rizon sombre au moyen d'un optimisme béat et faux.. Car c'est au contraire parce que l'heure est difficile, parce que le poids des soucis est lourd, parce que, quand l'orage passe il faut se serrer les coudes, que nous croyons que le moment est venu de faire appel aux femmes. Les hommes, eux, n'y pensent pas: voyez plutôt, lors'des récentes élections, leurs manifestes, de quelque partiqu'il s'agisse, complètement muets sur le élections, leurs manifestes, de quelque parti qu'il s'agisse, complètement muets sur le concours que nous pourrions leur apporter. Nombre de femmes n'osent pas, croient de leur devoir de rester perpétuellement silen-cieuses, éternellement à l'écart, attendant : quoi? des temps meilleurs, qui viendront: quand? Et pendant ce temps le coût de la vie augmente, la lutte contre le chômage réclame tous les concours, la misère est grande, le gagne-pain des femmes est attaqué, l'immoralité s'étend dans la rue, les luttes de partis s'exaspèrent: n'aurions-nous pas une ample tâche à remplir, simplement dans notre petite République, si nous étions vraiment des citoyennes responsables?

— Pour cela, nous a-t-on répondu, il faudrait que notre initiative fût acceptée par les électeurs. Et cela, c'est le formidable point d'interrogation.

d'interrogation.

— D'accord. Mais des mois encore nous séparent de ce moment-là En attendant, il nous faut maintenant réveiller les femmes, gagner les hommes, organiser notre campagne. Qui vient à l'aide?

P. S. La Conférence internationale de Zurich et ses préparatifs ayant absorbé la majeure partie du temps de la présidente de l'Association genevoise durant les présentes semaines, force a été de remettre aux environs du 10 mars la première réunion organisatrice de la campagne en faveur de l'initiative. Des convocations seront adressées sous peu à tous ceux et à toutes celles qui ont déjà promis leur concours.

XLVº Congrès de la Fédération abolitionniste internationale

Le Congrès de 1937 de cette Fédération, qui a derrière elle une si longue et belle histoire tou-chant directement les femmes, se tiendra du 20 au 23 mai prochain à Paris, et non pas à Lille, comme cela avait été primitivement annoncé. Les trois questions principales à son ordre du jour sont les suivantes:

sont les Sulvanies:

1. Dans quelle mesure l'Etat a-t-il le droit de s'opposer à ce que quelqu'un se livre à la prostitution, et quels moyens peut-il employer pour s'opposer à l'exploitation commerciale de la prostitution d'autrui?

(Rapporteur: M. P. Gemahling, professeur à l'Université de Strasbourg.)

II. L'Etat est-il en droit, étánt donnés les progrès réalisés grâce aux méthodes modernes de lute contre les maladies vénériennes, d'imposer des mesures de coercition à une seule catégorie de malades?

(Rapporteur: le Dr. Veldhuzzen, directeur de l'hôpital Wilhelmine, à Amsterdam.

II. La formation de l'opinion publique en ma-tière de moralité et l'influence qu'exercent les systèmes de néo-réglementation et de néo-régle-mentation sur les prostituées, les prostituants, et la jeunesse en général. (Rapporteur: Mrs. Laughton Matthews, pré-sidente de l'Alliance Ste. Jeanne (Londres).

Le fait que ce Congrès se tiendra en France, alors que le projet de loi de M. Sellier, ministre de la Santé publique, abolissant les maisons de tolérance, et dont nous avons récemment entretenu nos lecteurs, est déposé au Sénat, lui con-férera un intérêt tout particulier. On peut s'adresser des maintenant pour obtenir des rensei-gnements plus détaillés au siège de la Fédération abolitionniste internationale, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Genève.

Travail féminin

Voix étrangères

I. Résolutions votées par le Conseil International des Femmes:

Le C. I. F. invite les Conseils Nationaux envisager la réaction qui se manifeste contre le principe de l'égalité des deux sexes et à entre-prendre une action énergique afin de garder les droits acquis et d'obtenir leur mise en pra-

Le Conseil est spécialement ému par la ten-dance croissante de certains gouvernements, audance croissante de certains gouvernenns, au-torités locales, employeurs et syndicats, à res-treindre le droit de la femme à un travail ré-tribué, c'est-à-dire, à gagner dignement sa vie et celle de ceux dont elle assume la charge. Il s'a-larme particulièrement du pouvoir accordé à un ministre ou fonctionnaire de restreindre arbitrai-rement ce droit, mettant ainsi virtuellement la femme « hors la loi ». Le C. I. F. proteste donc contre toutes ces restrictions et réclame l'égalité complète.

Le Conseil International des Femmes invite les Conseils Nationaux à combattre les préjugés par lesquels la dépendance économique de la femme est nécessaire à l'utilité et à la stabilité de la famille, et affirme encore une fois la résolution suivante adoptée à l'Assemblée générale de Paris

Le Conseil International des Femmes affirme à nouveau le principe qu'une femme, céli-bataire ou mariée, a le même droit qu'un homme, d'obtenir ou de garder un emploi rémunéré et il est résolu à faire tous ses efforts pour obtenir des conditions de travail égales pour les hommes et pour les femmes.

Le C. I. F. estime que les heures de travail maxima dans l'industrie et le commerce doivent être réparties de manière à permettre un repos d'au moins un jour et demi par semaine pour toutes les catégories de travailleurs, et que ces périodes de détente doivent être accordées en fois dans la mesure du possible. (Semaine une anglaise.)

Le C. I. F. désire attirer l'attention des Conceis Nationaux sur l'es difficultés sans cesse croissantes que rencontrent les femmes âgées de 30 ans et plus, à garder et à obtenir un emploi, et insiste sur la nécessité de créer un fonds de prêts et des plans de formation professionnelle permettant à ces femmes de se préparer en vue d'un travail nouveau.

II. Un discours d'une femme députée d'Australie: L'Assemblée législative de l'Australie du Sud a été récemment saisie d'une motion visant à élimi-ner les jeunes filles de certaines occupations pour les remplacer par des chômeurs (naturellement!) (Réd.) Miss Holman, députée travailliste, que nous avons connue à Genève, lorsqu'elle représentait son pays à l'Assemblée de la Société des Nations, prit vigoureusement la défense du tra-

Les femmes et les livres

Nouveaux romans de femmes

Les romancières étudiées ci-après à propos du dernier livre qu'elles viennent de publier, s'apparentent assez curieusement par leur volonté de créer avant tout une atmosphère. C'est-à-dire qu'elles ne racontent pas seulement une histoire, font parler leurs personnages et campent une action, mais qu'elles cherchent à domer quelque chose de plus, à rendre le halo et le mystère de la vie. En sonnne, il ne leur convient pas de nous donsonne. à rendre le halo et le mystère de la vie. En somme, il ne leur convient pas de nous donner une réalité photographique, mais de nous introduire au cœur d'un rève, d'un cercle magique. Leurs personnages les plus vivants, les plus décisifs, ne sont pas nécessairement des humains... l'Amour, la Solitude, le Domaine, la Nature, la Rèverie, le Passé et la Mort sont partout dans ces livres et combien puissants!

punsants!
Quoi qu'il en soit des écueils de la littérature féministe, il est un fait que je ne suis
pas seule à remarquer: la plupart des meil-

leures œuvres parues dans les derniers mois de 1936 sont dues à des femmes. D'aucuns s'en réjouissent, d'autres s'en affligent et re-prennent à leur compte la boutade de Maurras sur « ces doux monstres à têtes de femmes ».

Germaine Beaumont : La longue nuit.1

Germaine Beaumont: La longue nuit.¹

Germaine Beaumont, membre du jury Fémina-Vie heureuse, romancière du mystère ou du romantisme et journaliste hors pair, a un don d'imagination qui croit pouvoir rivaliser avec le réel. La seule vérité, sembet-t-elle penser après d'autres, c'est le réve qui s'épanouit au-dessus des choses d'accident; c'est ce qui reste de brillant, d'irisé au creux des mains quand on les tend, implorantes, vers la Beauté.

Pour bien comprendre le tour d'esprit de Germaine Beaumont, le ton de ses livres et tout particulièrement de son dernier, La longue nuit, il faut savoir son origine mi anglaise, mi normande, les années vécues en Angleterre, sa connaissance parfaite de l'anglais et le fait qu'elle pense même plus souvent en anglais qu'en français. Rien ne lui est étranger de la littérature d'outre-Manche et ses auteurs préférés — avec Balzac et George Sand — sont Dickens, Elliot, Browning, Shelley et les Brontē. Quoi d'étonnant à ce que La longue nuit, le beau roman où elle semble avoir enfin donné sa mesure, se rapproche de Wuthering Heights d'Emily Brontē? Quoi d'étonnant à ce que

1 Denoel et Steele, éditeurs, Paris,

les deux héros de Mme Beaumont évoquent le terrible Heathcliffe et sa Catherine?

Comme dans beaucoup de romans d'inspiration britannique, le Domaine, symbole à la fois d'héritage et de famille, joue un rôle important, les demeures sont mystérieuses, les personnages troublants et énigmatiques, la fatalité y joue un rôle aussi décisif que dans les drames de l'antiquité grecque, et si l'on y meurt, c'est parce qu'on s'aimait rop. Par l'impossibilité qu'il nous démontre de peser sur notre propre destinée, ce livre nous pénètre d'émotion triste, mais non sans charme.

Thierry Contenson, à demi ruiné, vit dans son château délabré en compagnie de sa sœur aînée Yolande, vieille demoiselle acasœur ainée Yolande, vieille démoiselle acaritàtre et taciturne. Dans un opulent château. voisin habite Saturnine Boiscoube, fillette de quatorze ans, laide, énergique et déjà passionnée, Thierry devenu sauvage et brutai depuis la dégringolade financière, n'a que dix-sept ans. La première fois que les deux adolescents se rencontrent, ils se querellent violemment. Pris de haine spontanée, ils se traitent de guenon et de crapaud. La scène se passe dans un de ces pavillons perdus dans passe dans un de ces pavillons perdus dans les grands arbres d'un parc à l'abandon qu'affectionnent les romantiques. Thierry entraîne Saturnine devant le miroir verdatre du pavillon désert pour lui faire voir comme elle est laide. La porte ouverte, un suaire tomba sur les deux jeunes gens et rafraichit leur furie sans la calmer. C'est alors que Saturnine pressentit que de cette demeure des Contenson lui viendrait un grand mal; c'est alors que naquit dans l'injure, dans l'angoisse, dans la hame, un amour réciproque qui devait emplir leur vie et la désoler.

qui devait emplir leur vie et la désoler.

Quelques années passent. Les deux jeunes gens se rencontrent rarement. Saturnine écrit son journal et « brûle comme une torche ». Puis vient la ruine des parents de la jeune fille suivie de leur mort, et Saturnine réfugiée dans une humble maisonnette y cultive « toutes ces fleurs rondes qu'on aime tant en province » et donne des leçons de piano pour vivre. Yolande Contenson qui a deviné l'amour de Thierry et de Saturnine entreprend l'atroce besogne de les séparer: il faut que son frère abandonne la fille appauvrie et déniche une héritière. Il le faut pour le Domaine! Elle annonce à la jeune fille le prochain mariage de Thierry et, se-

pauvrie et demine une nertuere. It e faut pour le Domaine! Elle annonce à la jeune fille le prochain mariage de Thierry et, second mensonge, assure à celui-ci que Saturnine, pressentie, ne veut pas de lui. Le jeune homme va vivre en Angleterre et la maîtresse de piano continue à faire joure des gammes par de petites grecques ignares.

La vie pour tous deux passe comme une longue nuit, cette longue nuit qu'elle devient quand on est seul avec un amour toujours interdit et jamais étouffé. A cinquante-trois ans, Thierry finit par épouser une belle Anglaise dont la vertu est plus incertaine que le charme, qui ne l'aime point parce qu'elle aime un autre et ne l'a épousé que pour son argent. Car, un héritage inattendu, aidant, les Contenson sont redevenus riches. Le nouveau marié n'éprouve pas plus d'affection pour sa jeune femme qu'elle n'en a pour lui et son amour et ses pensées et son